



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie
depuis **50** ans

COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 8 février 2023, 5 h

Bilan 2022 en don d'organes au Québec

DON D'ORGANES EN CONTEXTE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR : TROIS FOIS PLUS DE DONNEURS EN CINQ ANS

Montréal, le 8 février 2023 – C'est ce que révèlent aujourd'hui les chiffres du bilan statistique annuel dévoilé par Transplant Québec. L'organisme a en effet enregistré un nombre record de références pour don d'organes en 2022, dont une hausse significative de plus de 130% en contexte d'aide médicale à mourir (AMM). Dans la dernière année, ce sont ainsi près de 15% des donneurs d'organes qui ont préalablement eu recours à l'AMM. La grande majorité d'entre eux (près de 85 %) avaient reçu un diagnostic prépondérant d'une maladie neurodégénérative ou neurologique. « Pour certaines conditions médicales, le don d'organes peut être réalisé selon des considérations similaires à celles d'un don après décès circulatoire (DDC) » explique Sylvain Lavigne, directeur des soins infirmiers et du soutien aux établissements chez Transplant Québec.

« La pratique du don d'organes dans un contexte d'AMM est récente. Elle nécessite des adaptations importantes aux pratiques habituelles de Transplant Québec et des établissements de santé, notamment par le fait que le donneur est conscient et apte à donner lui-même son consentement » précise M. Lavigne en dressant la rétrospective des cinq dernières années. Ce n'est que depuis décembre 2015 que la Loi concernant les soins de fin de vie permet aux Québécois, selon leur condition de santé, de recourir à l'AMM. Les deux premiers cas de don d'organes en pareil contexte ont été réalisés à la fin 2017 à l'initiative de personnes en fin de vie. Le respect de leur seule et unique volonté guide l'approche de Transplant Québec.

La tendance veut que le Québec se démarque à l'international parmi la Belgique, les Pays-Bas, le Canada, et tout récemment l'Espagne, les seuls pays qui pratiquent le don d'organes en contexte d'AMM. Selon le rapport annuel de la Commission sur les soins de fin de vie, le nombre d'AMM continue d'augmenter au Québec. En considérant uniquement les diagnostics prépondérants compatibles avec le don d'organes, il est raisonnable d'estimer le nombre de donneurs potentiels à 10% du nombre d'AMM pratiquées au Québec, ce qui représenterait possiblement 366 donneurs de plus si on se fie aux chiffres de l'an dernier. « Il s'agit non seulement d'une opportunité d'augmenter le nombre de donneurs d'organes au Québec, mais aussi d'une occasion incroyable de permettre à plus de personnes de bénéficier d'une greffe » affirme Martine Bouchard, nouvellement nommée directrice générale chez Transplant Québec. « En plus d'augmenter le nombre de gens transplantés par la générosité de leur geste, ces personnes donnent également un sens à leur condition en permettant de sauver d'autres vies. »

Top 3 de la performance au Québec

Au chapitre des références pour don d'organes, la région métropolitaine occupe le premier rang des régions les plus performantes au prorata de la population avec un taux de 20,3 donneurs potentiels pour 100 000 habitants, suivie par le Saguenay-Lac-Saint-Jean (13,1) et l'Estrie (12,2). Rappelons que les références sont faites à Transplant Québec par un professionnel de la santé qui identifie un donneur potentiel selon des procédures types pour le don d'organes ou le don d'organes dans un contexte d'aide médicale à mourir (AMM).

2022 en un coup d'œil :

- 854 références pour don d'organes ont été faites à Transplant Québec.
- 913 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente unique gérée par Transplant Québec (au 31 décembre).
- 483 personnes ont pu être transplantées au Québec grâce à la générosité des donneurs décédés et leur famille.

- Le Québec a connu un nombre inégalé de transplantations pulmonaires (78) pour une 2^e année consécutive, réduisant le nombre de personnes en attente au plus bas de son histoire.
- Au cours des 10 dernières années, le temps d'attente des personnes transplantées de poumons et de rein a diminué considérablement de 87% et 60 %.
- 171 donneurs décédés au Québec ont permis de transplanter 584 organes.
- Près de 15% des donneurs d'organes ont eu recours à l'aide médicale à mourir (AMM).

Le bilan 2022 en don d'organes au Québec est disponible [ici](#).
Des fiches d'information complémentaires peuvent être consultées [ici](#).

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

– 30 –

Source : Transplant Québec

Renseignements :

Annie-Carole Martel, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752
annie-carole.martel@transplantquebec.ca

Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca